

Conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent la relation contractuelle entre vous et Schlüssel Beckenried AG, Oberdorfstrasse 26, 6375 Beckenried, ci-après dénommé Boutique-Hôtel Schlüssel.

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les prestations fournies par le Boutique-Hôtel Schlüssel. Seules les conditions générales du Boutique-Hôtel Schlüssel sont applicables. Les conditions générales du client ne font pas partie du contrat, même si elles ne sont pas expressément contestées.

2. Réservations

Un contrat est conclu entre l'organisateur et le Boutique-Hôtel Schlüssel lorsque:

- a) une offre de l'hôtel a été confirmée par écrit par l'organisateur, ou
- b) une demande du client a été confirmée par écrit par l'hôtel, ou
- c) une réservation a été effectuée via le site internet ou une autre plateforme de réservation.

Les modifications du contenu du contrat ne sont contraignantes que si elles ont été confirmées par écrit par l'hôtel.

2.1 Offres

Le délai d'acceptation des offres de l'hôtel est de 7 jours, sauf accord contraire. Passé ce délai, le Boutique-Hôtel Schlüssel n'est plus lié par l'offre. L'hôtel se réserve le droit de retirer une offre avant l'expiration du délai d'acceptation pour un motif valable.

2.2 Options

Les options sont contraignantes pour les deux parties pendant la période convenue. À l'issue de cette période, le Boutique-Hôtel Schlüssel se réserve le droit de disposer librement des données et services réservés.

3. Modifications du nombre de participants et de l'horaire de l'événement

Le client est tenu d'informer l'hôtel de toute modification du nombre de participants le plus tôt possible. Le Boutique-Hôtel Schlüssel s'efforce de redistribuer les réservations inutilisées à d'autres établissements aux mêmes conditions. Si cela réussit, aucun frais ne sera facturé à l'organisateur. Le nombre exact de participants doit être communiqué au moins 7 jours avant l'événement. Cette information servira de base à la facturation. Si certains services individuels n'étaient pas encore définis au moment de la modification, un forfait pouvant aller jusqu'à CHF 250.- par personne pourra être facturé.

4. Conditions d'annulation

Les annulations doivent être signalées par écrit à l'hôtel dès que possible.

4.1 Réservation de chambres

Les conditions d'annulation suivantes s'appliquent aux réservations directes effectuées sur le site internet de l'hôtel ou par téléphone ou e-mail directement auprès de l'établissement.

4.1.1. Tarif journalier flexible

L'annulation d'une réservation de chambre est gratuite jusqu'à 48 heures avant l'arrivée. En cas d'annulation tardive ou de départ anticipé, le tarif convenu pour l'ensemble du séjour sera facturé.

4.1.2. Tarif non remboursable

Ce tarif n'est ni annulable ni remboursable et doit être payé intégralement au moment de la réservation. Les cartes de crédit suivantes sont acceptées comme garantie de réservation: Visa, American Express, Mastercard.

4.2 Réservation d'événements et de séminaires

Les annulations doivent être effectuées par écrit (par courrier ou par e-mail). L'hôtel est en droit de facturer tout ou partie des prestations réservées. Sauf accord contraire, les conditions suivantes s'appliquent:
Annulations d'événements et de séminaires:

Cancellations of events & seminars are

Jusqu'à 40 jours avant l'événement	gratuit
De 39 à 15 jours avant l'événement	50 % des prestations convenues
De 14 à 7 jours avant l'événement	80 % des prestations convenues
De 6 à 0 jours avant l'événement	100 % des prestations convenues

Si une réservation est d'abord modifiée concernant le nombre de participants puis entièrement annulée, le nombre de personnes initialement convenu servira de base pour le calcul des frais d'annulation.

5. Conditions de paiement

5.1 Tarif journalier flexible

Paiement à l'arrivée en espèces ou par carte de crédit.

5.2 Tarif non remboursable

Paiement anticipé par carte de crédit.

5.3 Factures

Si un paiement par facture a été convenu, celui-ci doit être effectué dans un délai de 30 jours à compter de la date de facturation, sans déduction. Les prestations facturées sont considérées comme entièrement et correctement fournies si l'organisateur ne formule aucune objection pendant ce délai. Le Boutique-Hôtel Schlüssel se réserve le droit de demander un acompte de 50 % des prestations convenues. Pour les réservations avec une adresse de facturation étrangère ou effectuées depuis l'étranger, un acompte de 100 % peut être exigé. En cas de retard de paiement de l'acompte, l'hôtel est en droit de résilier le contrat conformément à la clause 8.1 des présentes conditions générales.

L'acompte sera imputé sur les frais mentionnés dans les clauses 3 à 5. En cas de retard de paiement, le Boutique-Hôtel Schlüssel se réserve le droit de facturer les frais de relance, de recherche d'adresse et de contrôle de solvabilité, y compris les honoraires d'avocat. L'organisateur accepte expressément ces frais, même s'ils ne sont pas ou seulement partiellement remboursables selon les dispositions légales.

6. Frais en cas de non-présentation

Les réservations sont généralement considérées comme définitives lorsqu'elles sont confirmées par le Boutique-Hôtel Schlüssel. En cas de non-présentation, 100 % du montant total du séjour réservé sera facturé au client.

7. Résiliation par le Boutique-Hôtel Schlüssel

L'hôtel est en droit de résilier le contrat à tout moment pour motif légitime. Ces motifs peuvent inclure des prescriptions ou interdictions officielles, des raisons de sécurité, des cas de force majeure ou d'autres circonstances échappant au contrôle de l'hôtel. Dans de tels cas, l'hôtel s'efforcera d'aider à organiser une solution de remplacement appropriée. Le Boutique-Hôtel Schlüssel peut également résilier le contrat dans les situations suivantes:

- a) S'il existe des raisons de croire que l'événement ou ses participants compromettent le bon déroulement des activités, la sécurité ou la réputation de l'hôtel ou de ses clients.
- b) Si l'hôtel découvre que l'événement a été réservé sur la base de déclarations erronées ou mensongères concernant des faits essentiels, ou pour un objectif autre que celui communiqué.
- c) Si des tiers engagés par l'hôtel pour l'organisation de l'événement à la demande de l'organisateur ne peuvent pas fournir leurs prestations, en tout ou en partie.

L'hôtel doit déclarer sa résiliation dès qu'il prend connaissance des raisons justifiant cette mesure et en informer immédiatement l'organisateur. Ce dernier n'a droit à aucune indemnisation de la part du Boutique-Hôtel Schlüssel dans les cas précités.

8. Responsabilité

8.1 Prestations de l'hôtel

L'organisateur est responsable de l'intégralité du montant de la facture, y compris des prestations utilisées par ses employés, auxiliaires et participants à l'événement. Toute exception doit être convenue par écrit.

8.2 Dommages

L'organisateur est responsable de tous les dommages et pertes subis par l'hôtel du fait de lui-même, de ses employés, auxiliaires ou participants à l'événement. La preuve d'une faute n'est pas requise. L'hôtel peut demander à l'organisateur de fournir une garantie appropriée (par exemple: assurance, caution, garantie bancaire).

8.3 Vol

Le Boutique-Hôtel Schlüssel décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommage concernant les objets apportés par l'organisateur, ses collaborateurs, auxiliaires ou participants à l'événement. Cela s'applique également aux véhicules stationnés sur les parkings de l'hôtel.

8.4 Équipements

Dans la mesure où l'hôtel met à disposition des installations techniques ou autres, ou les obtient auprès de tiers pour le compte de l'organisateur, il agit au nom et pour le compte de ce dernier. L'organisateur est responsable de la manipulation soignée et du retour de ces équipements, et dégage l'hôtel de toute responsabilité vis-à-vis des réclamations de tiers en lien avec leur utilisation.

8.5 Par ailleurs, l'hôtel ne saurait être tenu responsable qu'en cas d'intention délibérée ou de négligence grave.

9. Dispositions finales

Toute modification ou complément au contrat, tout accord supplémentaire ou toute adaptation des présentes conditions générales doivent être formalisés par écrit. Cela s'applique également à toute dérogation à l'exigence de la forme écrite. Les modifications unilatérales de la part de l'organisateur sont non valables.

9.1 Le lieu d'exécution et de paiement est le siège du Boutique-Hôtel concerné.

9.2 Compétence juridictionnelle

Les parties conviennent que Lucerne, Suisse est le lieu exclusif de juridiction pour tout litige relatif à la relation contractuelle, à son établissement, à tout accord supplémentaire ou aux présentes conditions générales. Le droit suisse est applicable.

9.3 Médias

Toute publication dans les médias mentionnant un événement réservé au Boutique-Hôtel Schlüssel nécessite l'accord préalable écrit de l'hôtel.

9.4 Clause de sauvegarde

Si certaines dispositions des présentes conditions générales sont déclarées invalides ou nulles, la validité des autres dispositions n'en sera pas affectée. Les dispositions invalides seront remplacées par des dispositions valables se rapprochant le plus possible de l'intention et de l'objectif initiaux.